154

UNIVERSITY OF MICHIGAN
JUL 1 1953
LIBRARY SCIENCE STUDY HALL
Z 1008.I57

F. I. D. INFORMATIONS

PUBLIEES PAR LE SECRETARIAT GENERAL DE LA FEDERATION INTERNATIONALE DE DOCUMENTATION

PUBLISHED BY THE GENERAL SECRETARIAT OF THE INTERNATIONAL FEDERATION FOR DOCUMENTATION

6 WILLEM Witsenplein. Den Haag (Holland)

Administration et Rédaction : secrétariat de la Commission des publications périodiques de la F.I.D., 3 rue du Maelbeek à Bruxelles (Belgique)

002:061.2(68)

SOUTH AFRICA NATIONAL COMMITTEE OF THE F.I.D.

This national body is merely a committee, with the secretariat at the « Bureau of Standards », representing associations and organizations in South Africa who are interested in documentation and the use of the U.D.C. Members include representatives of the South African Library Association, the South African Council for Scientific and Industrial Research, Die Suid-Afrikaanse-Akademie vir Wetenskap en Kuns, etc. as well as librarians from certain government departments and universities.

The committee meets irregularly and only when it is essential to discuss proposals from the F.I.D. and I.S.O., but most of its opinions are obtained by circulating the relevant documents to individuals and correlating their replies for transmission to the headquarters concerned.

—o—

002:061.1(44)

LE COMITE FRANÇAIS DE LA DOCUMENTATION

Historique

Le Comité est un organisme officiel qui groupe les principaux usagers ou les collectivités dont l'activité se rapporte à l'élaboration, à la conservation et à l'utilisation de la documentation. Le Comité constitua dès 1938 (Conférence internationale d'Oxford) la section nationale de la F.I.D. Créé officiellement par arrêté ministériel du 24 juillet 1939, modifié par arrêté ministériel du 12 juin 1951.

Objet

Le Comité « est plus particulièrement chargé de préparer et d'assurer la participation française aux réunions internationales préparées par la Fédération de Documentation ».

Il est « habilité à représenter la France auprès de la Fédération » et « auprès de toute autre institution internationale ayant pour objet l'étude des problèmes de la documentation et une meilleure coopération internationale dans ce domaine ».

Statut légal

Le Comité dépend du Ministère de l'Education Nationale. Il siège à la Direction des Bibliothèques. Il est convoqué par le Président. Le Secrétaire général appartenant au cadre des bibliothèques, est désigné par le Président.

Composition

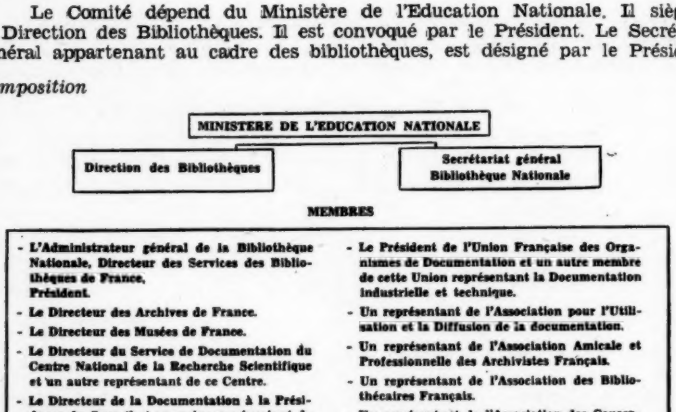

Adresses

— Président : M. Julien CAIN, Directeur des Bibliothèques, 53, rue St Dominique, Paris VII.
— Secrétaire générale : Mme Suzanne BRIET, Conservateur à la Bibliothèque Nationale, 58, rue de Richelieu, Paris II.

Participations

Congrès et Conseils : Oxford 1938 ; Zurich 1939 ; Paris 1946 ; Berne 1947 ; La Haye 1948 ; Paris 1949 ; Ascona 1950 ; Rome 1951 ; Copenhague 1952 ; La Haye 1953.

Secrétariats des Commissions de la F.I.D.

— Enseignement et statut professionnels : Mme S. BRIET
— Moyens techniques : M. P. POINDRON (pour l'Europe)
— Manuel d ela Reproduction et de la Sélection : co-éditeur : M. L. de SAINT RAT
— Classification Décimale Universelle : M. R. DUBUC
— Classification générale comparée : M. E. de GROLIER

Publications

— XVIe Conférence Internationale de Documentation. Comptes rendus des travaux. Paris, 1946.

C. F. D. La XVIIe Conférence Internationale de Documentation. Berne 25-30 août 1947. Paris 1947.

— Guide des Services Frnçais de Photocopie et Photomicrocopie Paris 1949.

— Guide des Services Français de Photocopies et de Microcopies. 2e édition. Paris, 1953.

—o—

002:061.2(436)

ASSOCIATION AUTRICHIENNE DE DOCUMENTATION ET DE BIBLIOGRAPHIE

Historique et activités

A la première réunion d'après-guerre des bibliothécaires autrichiens qui avait lieu à Salzbourg en octobre 1950, une résolution a été prise qui recommandait la fondation d'une organisation autrichienne en matière de documentation. Plus tard, à l'initiative du Directeur Général de la Bibliothèque Nationale, un groupe d'experts a été convoqué pour discuter les problèmes de base en vue de la fondation de la nouvelle organisation. Un petit comité rédigea ensuite un projet de statuts qui fut accepté à l'unanimité par l'Assemblée Constitutive qui eut lieu au siège de la Bibliothèque Nationale de Vienne le 7 mai 1951. Au cours de cette réunion des directives pour l'activité future de l'association ont été établies. Selon les statuts, la tâche principale de l'association consiste à encourager la documentation dans tous les domaine, à savoir les activités visant le collectionnement, la classification et l'utilisation de la littérature et autres manifestations analogues de l'esprit humain, tout en soulignant particulièrement les travaux bibliographiques. L'activité comprend, en principe, tous les domaines du savoir et des activités humaines. Il est à souligner que l'association ne s'occupera pas elle-même de travaux documentaires. Sa fonction est plutôt d'encourager le mouvement documentaire en Autriche par une activité coordinatrice, consultative et de propaagnde. Les statuts stipulent également que l'association doit représenter l'Autriche auprès de la F.I.D., établir et maintenir les rapports avec les organismes similaires de l'étranger.

Parmi les travaux prioritaires envisagés par la première Assemblée figurait la compilation d'une liste des centres de documentation et des organismes analogues existant en Autriche. Un questionnaire fut envoyé dans ce but et les réponses obtenues ont été utilisées pour la publication d'un « Guide » de la Documentation en Autriche » qui paraîtra sous peu. Ce « Guide » conteindra aussi une liste annotée donnant les titres de tous les périodiques autrichiens qui peuvent être regardés comme sources régulières de bibliographie et de référence documentaire.

L'organe exécutif de l'association est le Comité Directeur (Vorstand) comprenant le président, deux vice-présidents, deux secrétaires, un trésorier et son suppléant, le secrétaire général, les présidents des comités spéciaux (en préparation) et au moins quatre membres supplémentaires. Le président actuel, élu à l'assemblée de fondation, est le Prof. Dr. L. Kirste, Univ. Technique de Vienne. Les deux vice-présidents sont le Dr. J. Stummvoll, directeur général de la Bibliothèque Nationale de Vienne et le Dr. R. Kloss, chef départemental au Ministère du Commerce, Vienne. Le secrétaire général est le D. S. Frauendorfer, bibliothécaire de la Hochschule für Bodenkultur, Vienne.

Tandis que la formation des comités spéciaux pour les questions des moyens techniques de documentation, pour la terminologie, pour l'enseignement, pour la coordination des travaux bibliographiques et d'autres sujets est à l'étude, un comité de coordination qui s'occupe des questions de normalisation en collaboration avec un sous-comité du Österreichische Normenausschuss (ÖNA) a déjà été établi.

Parmi les activités courantes il y a lieu de mentionner les assemblées générales, dont celle de 1952 qui fut combinée avec une série de conférences sur la documentation et une exposition de publications bibliographiques sélectionnées. L'organe de l'association qui contient des informations pour les membres et des travaux originaux, est la revue trimestrielle « Biblos » publiée ne commun avec l'« Association des Bibliothécaires Autrichiens » et l'« Association des Amis de la Bibliothèque Nationale Autrichienne ».

—o—

ENSEIGNEMENT DE LA DOCUMENTATION, DE LA BIBLIOTHECONOMIE ET DE L'ARCHIVISTIQUE

373.62:655.3

Les activités de l'Association Plantin-Institut Supérieur d'Art typographique.

Dans les locaux du Musée Plantin à Anvers (Belgique) a été fondée le 30 avril 1951, une association ayant pour but l'amélioration des connaissances de l'esthétique du livre.

Un cours a été organisé ; il commence chaque année au mois d'octobre et se termine en mai ; les leçons ont lieu le samedi toute la journée.

Outre les cours exclusivement techniques, des informations sont données aux élèves sur l'histoire du livre, l'évolution de la lettre, l'histoire du papier, les apports du livre à la culture générale, la technique de l'élaboration des périodiques.

L'association a son siège au Musée Plantin, Marché du Vendredi, Anvers.

—o—

02:373.62(55)

L'Unesco charge un Bibliothécaire autrichien d'une mission d'assistance technique en Iran.

M. Sigmund Frauendorfer, Directeur de la Bibliothèque du Collège Agronomique autrichien, va partir en avril pour Téhéran. A la suite d'un accord intervenu entre l'Unesco et le gouvernement iranien, il est chargé d'une mission d'un an dans le cadre du Programme d'Assistance Technique des Nations Unies. M. Frauendorfer donnera des cours pour la formation de bibliothécaires à l'Université de Téhéran ; il y poursuivra ainsi les travaux entrepris dans les mêmes conditons et durant une année, par M. Josef Stummvoll, Directeur de la Bibliothèque Nationale de Vienne.

M. Frauendorfer a reçu sa formation de bibliothécaire aux Etats-Unis. Comme boursier de la Fondation Rockfeller, il a suivi les cours de l'Ecole spécialisée d'Albany, dans l'Etat de New York ; puis ceux de l'Université d'Illinois, à Urbana, où il a acquis le diplôme de Master of Arts en bibliothéconomie. M. Frauendorfer est également docteur en Economie agraire - grade obtenu au Collège Agronomique de Würtemburg, en Allemagne.

Durant seize années, de 1928 à 1943, M. Frauendorfer a été bibliohécaire de l'Institut international d'Agriculture, à Rome. Il a exercé les mêmes fonctions au Centre Forestier international de Salzbourg, et à la Hochschule für Bodenkultur, à Vienne - où il a également donné des cours.

Imprimerie des EDITIONES MUNDANEUM - 68, Bd Charlemagne - Bruxelles